



CC Perthois-Bocage et Der (Siren : 200042992)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Remy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson
Arrondissement	Vitry-le-François
Département	Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	Mme PASCALE CHEVALLOT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	23 RUE RADET
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	51290 SAINT-REMY-EN-BOUZEMONT-SAINST-GENEST-E
Téléphone	03 26 74 12 49
Fax	
Courriel	cc-perthoisbocageetder@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 829
Densité moyenne	20,22

Périmètre

Nombre total de communes membres : 25

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
51	Arrigny (215100157)	267
51	Brandonvillers (215100744)	170
51	Châtillon-sur-Broué (215101254)	70
51	Cloyes-sur-Marne (215101460)	134
51	Dompremy (215101999)	144
51	Drosnay (215102039)	195
51	Ecollemont (215102062)	66
51	Ecriennes (215102070)	182
51	Favresse (215102286)	210
51	Giffaumont-Champaubert (215102500)	267
51	Gigny-Bussy (215102518)	235
51	Haussignémont (215102658)	309
51	Heiltz-le-Hutier (215102690)	236
51	Isle-sur-Marne (215106196)	108
51	Larzicourt (215102955)	301
51	Luxémont-et-Villotte (215103110)	435
51	Matignicourt-Goncourt (215103326)	138
51	Moncetz-l'Abbaye (215103482)	101
51	Norrois (215103755)	159
51	Orconte (215103854)	442
51	Outines (215103870)	147
51	Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement (215102583)	266
51	Saint-Remy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson (215104761)	563
51	Scrupt (215104910)	136
51	Thiéblemont-Farémont (215105263)	548

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- <i>Etude et schéma d'assainissement des eaux usées.</i>
- Assainissement non collectif
<i>Mise en oeuvre d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC) limité aux opérations de contrôles des installations.</i>

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte, traitement et élimination des déchets ménagers et assimilés.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte traitement et élimination des déchets ménagers et assimilés.</i>
- Autres actions environnementales <i>Développement de l'éolien. Aménagement hydraulique des rivières.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>- Contingent aide sociale. - Maintien et développement des services médico-sociaux : construction d'une maison médicale pluridisciplinaire à Saint-Rémy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Création aménagement et entretien de zones d'activités.</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Actions favorisant la création, l'extension, l'accueil et le maintien des activités économiques.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Etablissements scolaires <i>Sont d'intérêt communautaire : le groupe scolaire de St-Rémy-en-Bouzemont, le groupe scolaire comprenant les communes d'Ambrières, Landricourt et Ste-Marie-du-Lac. Participation aux dépenses de fonctionnement des collèges et aux dépenses de fonctionnement du gymnase de Frignicourt.</i>
- Activités péri-scolaires <i>Sont d'intérêt communautaire : la restauration scolaire de St-Rémy-en-Bouzemont, les activités périscolaires et extrascolaires - service d'études surveillées, halte-garderie, centre de loisirs durant les vacances.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Participation au fonctionnement des associations d'intérêt communautaire : sont déclarées d'intérêt communautaire les associations proposant leurs activités aux habitants de toutes les communes de la Communauté.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Plans locaux d'urbanisme <i>Elaboration et suivi des POS, PLU, cartes communales (l'instruction des permis de construire reste à la charge des communes).</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Création et réalisation de nouvelles zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.</i>
- Constitution de réserves foncières <i>Pour l'exercice de ses compétences statutaires, la communauté de communes peut acquérir des terrains, constituer des réserves foncières, recourir au régime de l'expropriation.</i>
- Transport scolaire <i>Transports scolaires et périscolaires.</i>
- Etudes et programmation <i>Participation à l'élaboration et au suivi de toute charte et contrat de développement et d'aménagement assortis d'un programme d'actions annuel ou pluriannuel en liaison avec les procédures contractuelles établies par l'Etat, la Région, le Département et l'Europe.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Sont d'intérêt communautaire, les places publiques, les voies desservant des habitations ou reliant 2 villages, répertoriées pour chaque commune sur un tableau annexé au présents statuts (y compris travaux d'accompagnement), hors signalisation, déneigement, balayage et nettoyage. L'entretien des trottoirs restera à la charge des particuliers. Des fonds de concours pourront être appelés aux communes membres.</i>

Développement touristique
- Tourisme <i>Actions liées au développement touristique y compris l'adhésion au syndicat du Der en lieu et place des communes membres.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Elaboration et révision des programmes locaux de l'habitat.</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Elaboration et révision d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Elaboration et révision d'une charte de pays.</i>
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) <i>Gestion du personnel technique affecté aux travaux d'intérêt communautaire (voir politique du cadre de vie).</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Déploiement du service haut-débit.</i>
- Autres <i>Démoustication. Service incendie : participation au SDIS.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)